



Refacturation électricité

Par **Sosodidine**, le **06/04/2017** à **17:38**

Bonjour,

Je viens vers vous pour une manière à résoudre un problème avec mon propriétaire. Ça fait deux ans et demi que je loue une maison qui se trouve au dessus du propriétaire et depuis mon entrée on paye les factures d'eau et électricité par un sous compteur. L'abonnement est souscrit au nom du propriétaire et il nous facture une somme quand il veut. Parfois 6 mois, 4 mois il n'a pas une date fixe. Il nous donne des factures écrites à main et il y a des taxes comme si c'était la facture que EDF envoyait pour lui mais nous ne voyez jamais ses factures. Il y a quelques mois j'ai découvert que c'était illégal et ceci est un litige et on m'a dit que je peux refuser de payer car il n'a pas le droit de me refacturer électricité. Je lui ai confirmé et il m'a dit que il savait ça mais ça coûte cher de poser des compteurs et c'est pas la loi qui va lui donner l'argent pour faire alors il a toujours fait comme ça et il va continuer. Je lui ai dit que, ce mois-ci c'est comme ça alors il faut enlever les taxes et je paie la consommation seulement. Il n'était pas d'accord et était très en colère. Depuis à chaque fois, il nous donne une facture, il ne met pas toutes les taxes mais la consommation se double. Alors là, j'ai décidé de rien payer et de me faire rembourser tout ce que j'ai déjà payé par ce qu'il fait exprès d'augmenter les factures pour chercher des problèmes avec nous et là, j'en ai assez avec ça. Que dois-je faire ?

Merci.

Par **cocotte1003**, le **06/04/2017** à **19:02**

Bonjour, pour vous faire rembourser, il faut saisir le tribunal, cordialement

Par **Lag0**, le **07/04/2017** à **07:48**

Bonjour,

Vous avez posté 3 fois cette même question. J'ai supprimé les 2 autres. Merci de vous tenir à ce sujet.